

PAR COURRIEL

Nicolet, le 6 octobre 2016

Objet : Demande d'accès concernant la Municipalité de Sainte-Eulalie

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 14 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 293-4122, poste 254.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Suzanne Tremblay
Répondante régionale
de l'accès aux documents

p. j.

Grille – EAU POTABLE

NUMERO DE DOSSIER : 7312-17-02-50005-01

Référence légale : Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

DATE D'INSPECTION : 2010/01/26

No. Intervention : **300560846**
 No. Document : **400677571**
 No. Réseau : **134338751701**
 No. Intervenant : **13433875**

Heure : Arrivée : 10h00 Départ : 11h15
 Inspecteur : **Vicky Plante**

IDENTIFICATION

Lieu Inspecté

Nom du réseau	No de lieu SAGO
Systeme de distribution d'eau potable Sainte-Eulalie	X0009390
Station de purification Sainte-Eulalie (post.chl.)	X0009391

Propriétaire : **Municipalité de Sainte-Eulalie**

Type de clientèle :

I (école)
M (municipalité ou résidentiel privé)
 T (touristique)

Type d'exploitant :

M (Municipal) E (entreprise)
 I (institution) P (privé)

Municipalité où se situe le réseau : **Sainte-Eulalie**

Population desservie lors de l'inspection **450**

Croquis

Annuel Saisonnier

Photos

Localisation GPS (NAD 83 décimaux) Prés. : _____ No : _____

Adresse du lieu :

**337, rang des Érables
 Sainte-Eulalie**

Personne(s) rencontrée (s)	Fonction	Téléphone
Richard Therrien	Responsable	819 357-6802
Eric Aesenault	Assistant	819 357-6802

But de l'inspection : Vérification de la conformité des installations du système de désinfection autorisées le 15 mai 2008 # 400486330.

Consommation du réseau :

Débit moyen théorique (m ³ /j):	152	Débit moyen annuel (m ³ /j):	152
Débit journalier de pointe (m ³ /j):	306	Débit de pointe horaire (m ³ /h):	25.3

Institution (s) desservie(s) par le réseau : (école, hôpital, garderie, maison de retraité, établissement touristique) oui non

Lesquelles ou le nombre : _____

Liens avec d'autres réseaux : oui non

Type de lien	Nom du réseau	No du réseau

Remarque :

Grille – EAU POTABLE

NUMÉRO DE DOSSIER : 7314-17-01-50005-02

Référence légale : Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) DATE D'INSPECTION : 2009/

O : Oui N : Non S/O : sans objet C : commentaires, voir la section description de l'inspection pour les commentaires.

RQEP	Description	Conformité								
		O	N	S/O	C					
EAU POTABLE										
10.1	Déclaration signée conforme à l'annexe 3 du RQEP	x								
11	Prélèvement bactériologique	Fréquences : 2/mois	x							
14	Prélèvement physicochimique (turbidité)	Fréquences : 1/mois	x							
14	Prélèvement physicochimique (nitrite-nitrate)	Fréquences : 1/trimestre	x							
14	Prélèvement physicochimique centre du réseau	Fréquences : 1/3 ^{ème} trimestre	x							
15	Échantillonnage du bromate	Fréquences : aucun		x						
18, 20	Échantillonnage des trihalométhanes	Fréquences : 1/trimestre	x							
23	Mesure du chlore libre sur le formulaire lors de l'échantillonnage prévu à l'article 11 du RQEP		x							
ALIMENTATION										
	No. Puits	1	2							
	Type (T : tubulaire, R : rayonnement P : Pointe filtrante)	T	T							
GPS	No. point / Préc.									
	Longitude									
	Latitude									
	Profondeur (m)	6.4	9.14							
	Capacité maximale (m ³ /jour)	262	295							
	Débit et/ou puissance de la pompe: (HP)	15	15							
	Tubage dépasse d'au moins 30 cm:	Intérieur	oui							
	Captage étanche: (collerette étanche)		ok							
	Coullisseau de raccordement (entre le puits et la conduite de distribution)									
	Drainage du terrain adéquat	S/O								
	Compteur d'eau	O	O							
	Robinet d'échantillonnage:	O	O							
	Affiche indiquant un captage d'eau potable:									
	Clôture réglementaire:	S/O								
	Présence de captage(s) non-utilisé(s):	N	N							
ACTIVITÉS À RISQUE À L'INTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION										
13	DRASTIC disponible: oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Indice: 182									
	Si la réponse est non fournir l'information suivante									
	Cours d'eau	Installation septique	Route	Cimetière	Dépotoir	Activité agricole	Sablère			
	30m:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	100m:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	200m:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Remarque									
DÉSINFECTION										
	Point d'application: Eau brute							x		
	Conduite de dérivation: Non								x	
	Robinet eau brute: oui							x		
	Robinet eau traitée: oui							x		

Grille – EAU POTABLE

Référence légale : Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

O : Oui N : Non S/O : sans objet C : commentaires, voir la section description de l'inspection pour les commentaires.

RQEP	Description	Conformité			
		O	N	S/O	C
	CHLORATION LIQUIDE				
	Produit utilisé : NaOCl <input checked="" type="checkbox"/> Ca(OCl) ₂ <input type="checkbox"/> Concentration : 6%	X			
	Bac(s) Nombre: 2 Volume : 200 l Concentration : 6% Durée : _____	X			
	Couvercle: oui	X			
	Pompe(s) doseuse(s) Nombre: 2 Capacité: 0.78l/h Marque et modèle: ProMinent gamma/L Metering Pumps	X			
	Dosage en fonction débit: oui	X			
	Alternance des pompes: Synchronisées pour fonctionner en paire (pompe meneuse et pompe de réserve) Le contact provient du panneau de contrôle	X			
	Réservoir de retenue d'urgence oui	X			
	Volume du réservoir 680 m ³ Réserve variable: <input type="checkbox"/> Dédiée : <input type="checkbox"/>	X			
	Dimension du réservoir: 2X (22.7 m X 5 m)	X			
	Niveau maximal 3 m	X			
	Niveau minimal : 2 m	X			
	Niveau moyen (période de 4hrs): 3 m	X			
	Présence de chicanes : Non			X	
	Flotte de haut niveau (o/n) : Oui	X			
	Flotte de bas niveau (o/n) : Oui	X			
17, 22	TENUE D'UN REGISTRE				
7 22	Dispositif de mesure en continu du désinfectant résiduel libre (lecteur de chlore en continu)	X			
	Point d'injection du chlore localisé à quel endroit : *Localisation: Dans la conduite commune *avec alarme (type) : Oui	X			
	Lecteur de débit (débitmètre):	X			
	Alarme en cas de panne ou de défektivité du chlore libre Oui	X			
	Arrêt pompe(s) doseuse(s) Oui	X			
	Robinet d'échantillonnage identifié :	X			
	Trousse de mesure du chlore :	X			
	Réserve de chlore :	X			
	Chlore entreposé à l'obscurité:	X			
	Dispositif de mesure en continu de la turbidité (lecteur de turbidité)	X			
	Lecteur de pH en continu:	X			
	Lecteur de température:	X			
	Turbidité:			X	
	OPÉRATION				
35.1	Problématique de défaillance au cours de l'année			X	
30	Respect du Mode de prélèvement et de conservation des échantillons	X			
42	Respect à la suite de motifs permettant de soupçonner la non-conformité des eaux pour consommation, l'exploitant doit prendre dans les meilleurs délais possibles les mesures propres à permettre une vérification adéquate de la qualité de l'eau	X			
31	L'exploitant fait affaire avec laboratoire accrédité et utilise les formulaires conformes du MDDEP	X			
43, 44	Un ou des opérateurs certifiés opèrent le ou les réseaux	X	X		

Grille – EAU POTABLE

Référence légale : Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

O : Oui N : Non S/O : sans objet C : commentaires, voir la section description de l'inspection pour les commentaires.

RQEP	Description	Conformité			
		O	N	S/O	C
22	Registre aux 4 h				
	Plus faible teneur en chlore libre	X			
	Débit	X			
	Turbidité			X	
8-22	REGISTRE QUOTIDIEN				
	Mesure du chlore libre après traitement ou au réservoir à 0.3 mg/l				
	PH:	X			
	Température:	X			
	Signé et daté :	X			
22	Registre disponible pour consultation	X			
9	Installation de traitement de désinfection en continu muni d'un équipement d'appoint propre à assurer le traitement en cas d'urgence	X			
23	Si eau chlorée, faire à chaque échantillonnage bactériologique une mesure de chlore libre et l'inscrire sur le formulaire d'analyse du MDDEP	X			
	RESERVE (réservoir)				
	Identification de la réserve: Localisation GPS:				
	Matériaux: Béton				
	Volume total utile 680 m³				
	Nombre de compartiment: 2				
	Temps de réserve: 12 à 24 h				
	Circulation d'eau: Dans la réserve				
	Bouche d'aération: oui				
	Nombre:				
	Trop plein: oui	X			
	Grillage à son extrémité:	X			
	Contrôle de niveau:	X			
	Dispositif de lecture de niveau:	X			
	Alarme de bas niveau:	X			
	Dispositif de vidange:	X			
	Réserve étanche:	X			
	Drainage du terrain adéquat:	X			
	Mode vidange, fréquence de nettoyage et lieu de rejet	X			
	Activités à risque à proximité Cours d'eau Installation septique Route Cimetière Dépotoir Activité agricole Sablière <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
	Remarque(s):				
	PROGRAMME D'ENTRETIEN (réseau, réservoir, station de surpression)				
	Drainage :	X			
	Désinfection du/des captage(s)	X			
	Désinfection du réservoir	X			
	Présence d'entrée de service en plomb	X			
	Potentiel de connexions croisées	X			
	Programme de détection de fuite	X			

Grille – EAU POTABLE

Référence légale : Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

O : Oui N : Non S/O : sans objet C : commentaires, voir la section description de l'inspection pour les commentaires.

RQEP	Description	Conformité			
		O	N	S/O	C
SECTION SÉCURITÉ (Urgence, entretien et opération)					
35	Votre laboratoire vous avise lors de dépassement	X			
	Avez-vous un plan d'urgence en cas de manque d'eau ?	X			
3	Avez-vous déjà eu un avis d'ébullition ? (non-respect de l'article 3)	X			
36	Respect des obligations d'aviser le MDDEP et la DSP	X			
37	Respect des obligations d'aviser les utilisateurs	X			
38	Respect des obligations d'affichage dans certains bâtiments	X			
39	Respect des procédures de retour à la conformité bactériologique	X			
39.1	Respect de l'obligation d'aviser le MDDEP et la DSP si contamination de l'eau brute	X			
40	Respect des obligations lors du retour à la conformité physicochimique	X			
41	Respect des obligations d'aviser toute personne ou tout établissement à aviser	X			
	En cas de panne				
	Aucun système électrique pouvant intervenir en cas de panne OU <input type="checkbox"/>				
	Génératrice : <input checked="" type="checkbox"/> Portative : <input type="checkbox"/> Modèle : <u>Power Command</u> Marque : <u>Cummins</u>				
	Puissance : <u>240 Amp</u>				
	Réservoir de carburant : Oui Capacité : 2 jours				
	Cuvette de rétention : Oui Autonomie : Oui				
	Accumulateur de batterie : <input type="checkbox"/> Autonomie : _____				
	Panne de courant	X			
	Traitement maintenu : oui				
	Alimentation maintenue : oui				
	Génératrice : oui				

Description :

Je me suis rendu au 337, rang des érables, Sainte-Eulalie pour 10 heure, heure convenue avec M. Therrien. M. Therrien était accompagné d'Éric Arseneault

La collerette du puits # 2 a été faite.

Sur la conduite d'amener d'eau de chacun des puits, il y a un robinet pour l'échantillonnage à l'eau brute. Chaque conduite est bien identifiée. Le point d'injection du chlore est dans la conduite commune. Les deux pompes doseuses sont installées en fonction que s'il y en a une que ne fonctionne plus l'autre prend la relève. La chloration est proportionnel au débit et est contrôlé par un automate. L'analyseur de clore est en fonction, il maintienne le chlore résiduel à 0,4 mg/l.

Tout (bas et haut niveau du réservoir, baisse de pression sur le réseau, arrêt d'une pompe, ...) est relié à une alarme qui avertis les opérateurs par cellulaire.

La pompe 1 était absente lors de ma visite, celle-ci va être changé par une neuve de 10 hp. Pour le moment, selon la demande en eau, la pompe 2 est la première à fournir l'eau au réseau, ensuite la pompe 4 et si nécessaire la pompe 3. Lorsque la pompe 1 sera installée, l'a séquence de travail des pompes est 1,2, 4 et 3. La pompe 3 est plus spécifiquement pour les besoins en incendie.

Les pompes doseuses de chlore sont installées et en fonction. Le système de chloration en continu est lier à la boîte de contrôle. En cas de panne de l'une des deux pompes, l'autre prend automatiquement la relève et une alarme est envoyée aux opérateurs.

Les débitmètres et les transmetteurs de pression sont en fonction.

Le panneau de contrôle a été changé.

La génératrice qui était à l'intérieur à été changer pour un génératrice autonome au diesel situé à l'extérieur.

Au réservoir, la trappe d'accès a été changée.

M. Therrien quitte ses fonctions dans trois mois et M. Éric Arsenault prendra la relève et un autre employé sera engagé pour accompagner M. Arsenault. M. Therrien a les compétences requises pour ses fonctions mais M. Arsenault ne sais plus très bien quel cours il a fait mais me dit qu'il va me fera parvenir une copie de son diplôme dans les prochains jours. La formation que les opérateurs ont besoins, pour les tâches lier au poste et au réseau de Sainte-Eulalie, est P6a et P6b.

Date	Opérateur		Donnée d'opération			Analyse d'eau à la sortie		
	Nom	Signature	Lecture m ³		Niveau (m)	T°C	pH	Résiduel
			Puits 1	Puits 2				

Voici l'entête du registre papier que l'opérateur complète une fois par jour

Conclusions :

Les installations du système de désinfection sont conformes à l'autorisation émise le 15 mai 2008.

Recommandations :

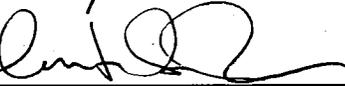
Demander la copie de l'attestation de conformité du consultant.

Une copie du diplôme de M. Arsenault.

Mettre le traitement à jours dans LCH.

Signature de l'inspecteur : 

Date : 2010-02-26

Signature du vérificateur : 

Date : 2010-03-09

Photo : # 1

Date : 25 février 2010

Identification :

Station de purification
Sainte-Eulalie

**Note : Station de
purification de la
municipalité de Sainte-
Eulalie**

Signature du Photographe :

Vidy Clouté

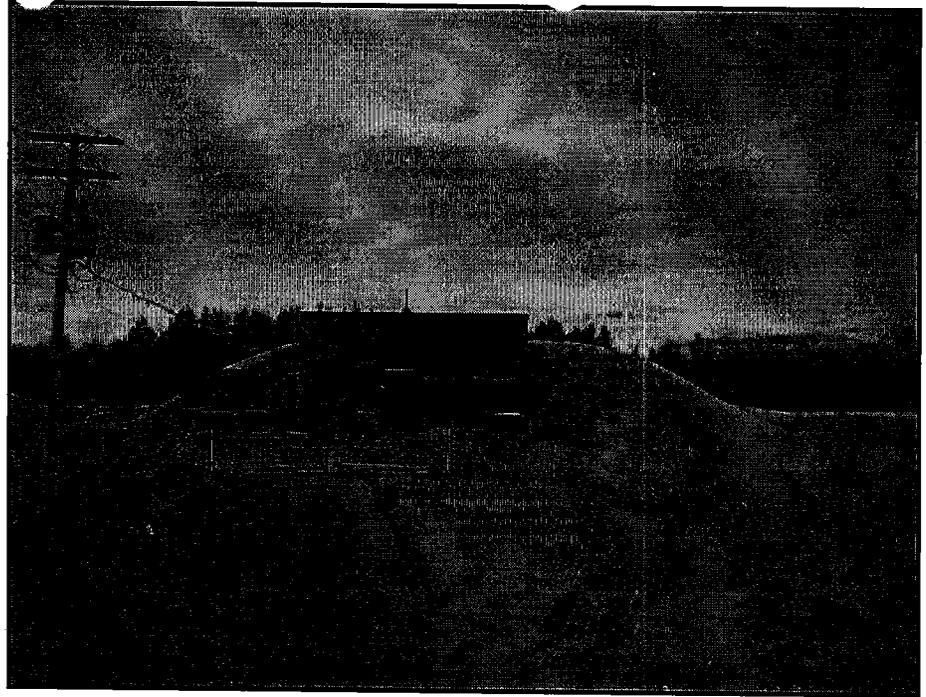


Photo : # 2

Date : 26 janvier 2010

Identification :

Nouvelle génératrice
autonome.

**Note : Station de
purification de la
municipalité de Sainte-
Eulalie**

Signature du Photographe :

Vidy Clouté

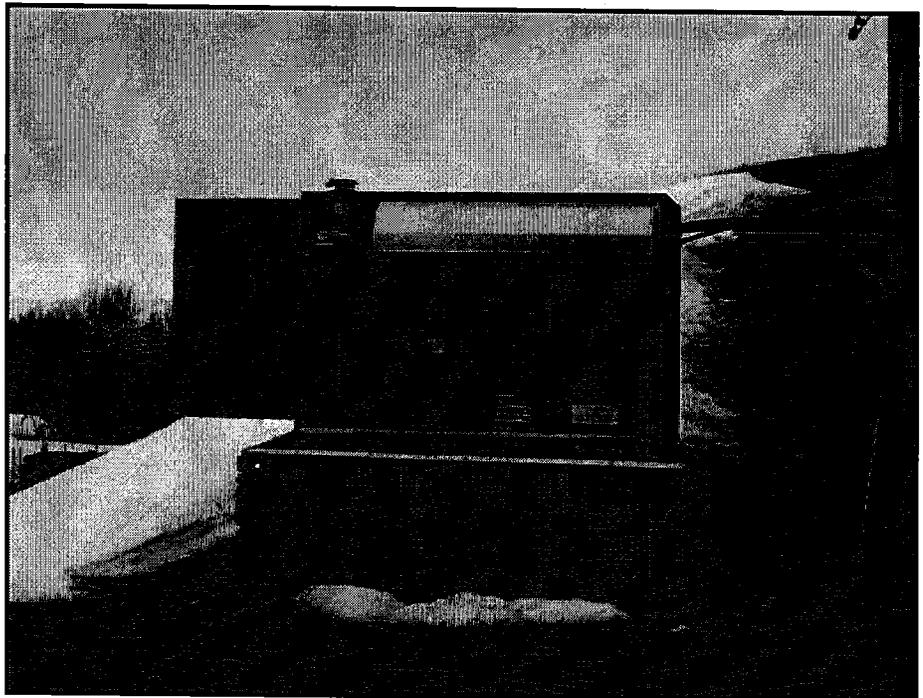


Photo : # 3

Date : 25 février 2010

Identification :

Le puits 1 à l'intérieur

**Note : Station de
purification de la
municipalité de Sainte-
Eulalie**

Signature du Photographe :

Vidy Clouté

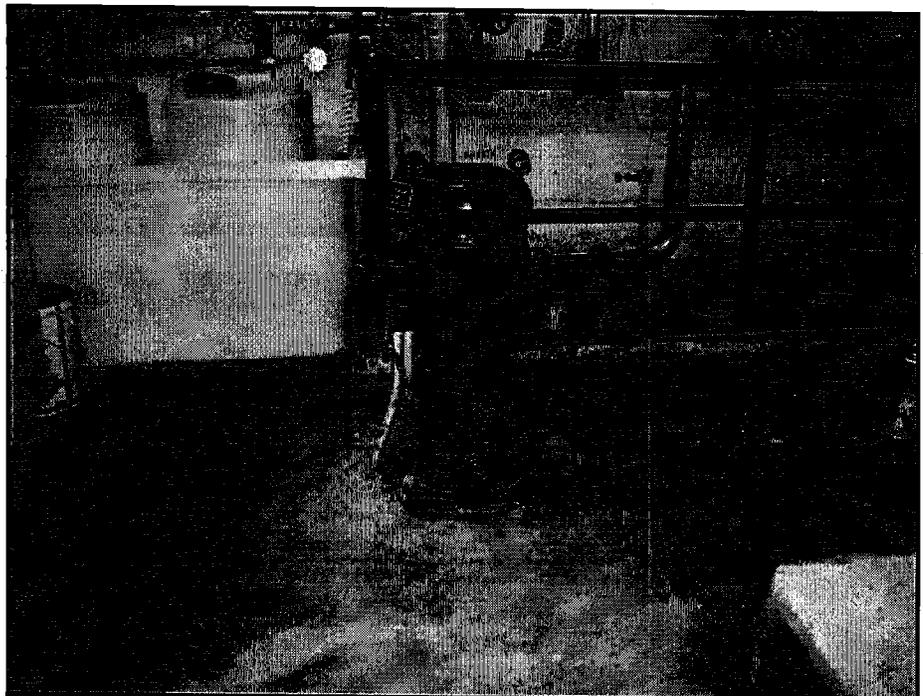


Photo : # 4

Date : 26 janvier 2010

Identification :

Les deux entrées d'eau du puits 1 et puits 2 avec les robinets d'échantillonnage à l'eau brute.

Note : Station de purification de la municipalité de Sainte-Eulalie

Signature du Photographe :

Vicky Clouté

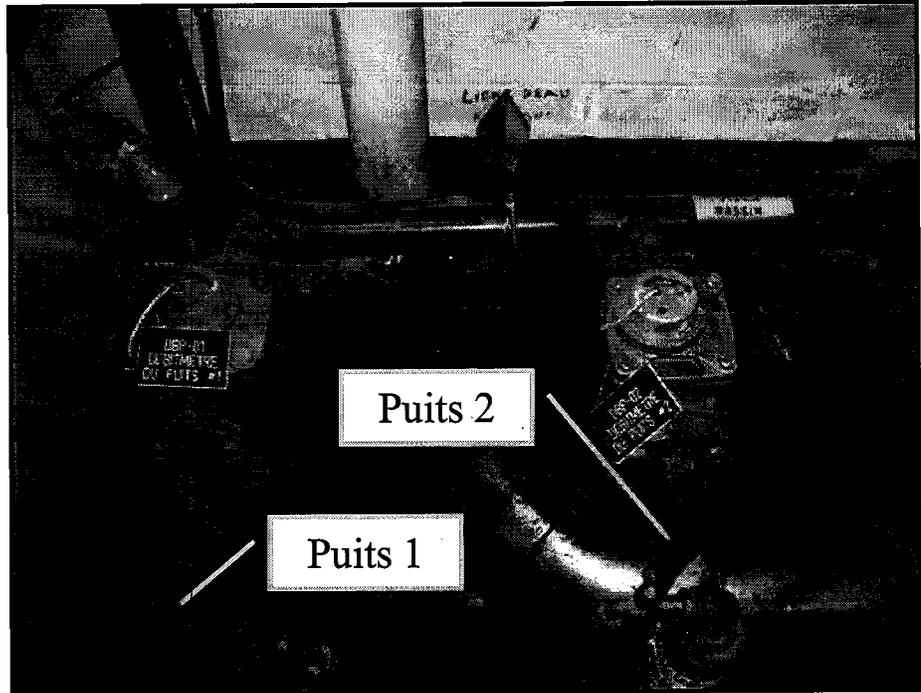


Photo : # 5

Date : 25 février 2010

Identification :

Système de chloration avec les deux pompes doseuses

Note : Station de purification de la municipalité de Sainte-Eulalie

Signature du Photographe :

Vicky Clouté

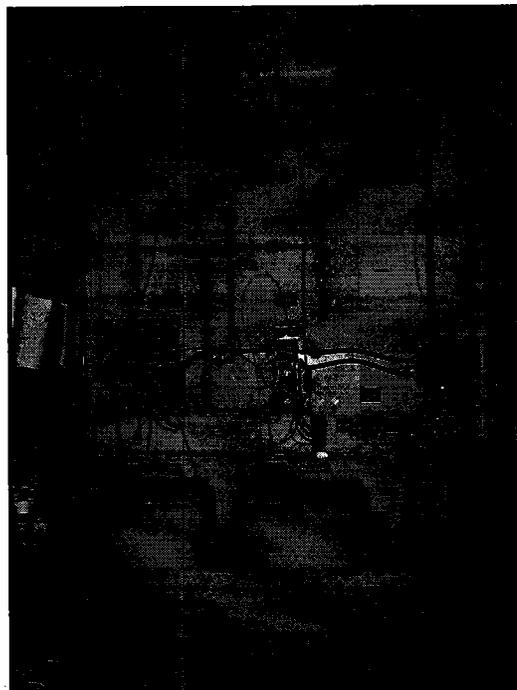


Photo : # 6

Date : 26 janvier 2010

Identification :

Point d'injection du chlore dans la conduite commune (A)
Conduite de la sortie d'eau des réservoirs vers le réseau (B)

Note : Station de purification de la municipalité de Sainte-Eulalie

Signature du Photographe :

Vicky Clouté

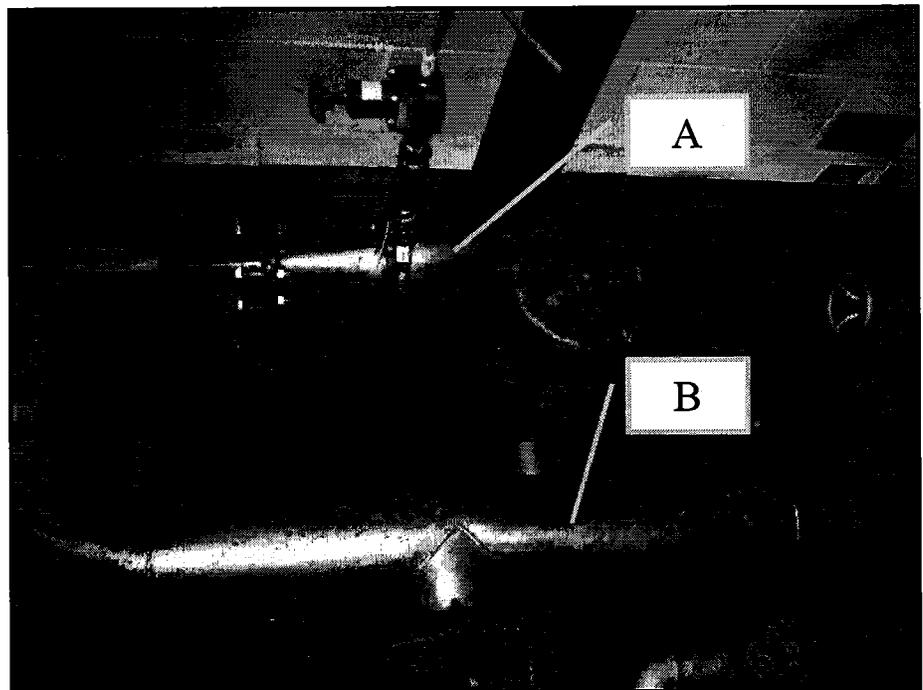


Photo : # 7

Date : 26 janvier 2010

Identification :

Pompe 1 enlever (A)
Pompe 3 Pour incendie (B)
Pompe 4 Nouvelle (C)
Pompe 2 (D)

Note : Station de purification de la municipalité de Sainte-Eulalie

Signature du Photographe :

Vichy Plante

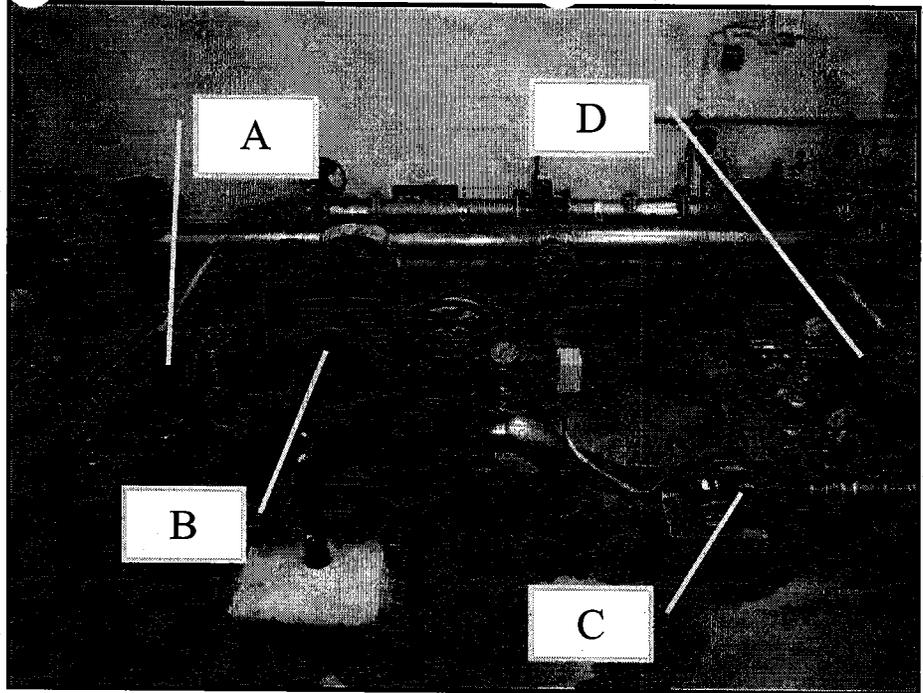


Photo : # 8

Date : 26 janvier 2010

Identification :

Les installations d'entrée et de sortie d'eau au réservoir, puisque le réservoir se trouve de l'autre côté du mur de gauche. En arrière plan, il y a la conduite de retour d'eau permettant d'amortir les coups de bélier. (A)

Note : Station de purification de la municipalité de Sainte-Eulalie

Signature du Photographe :

Vichy Plante

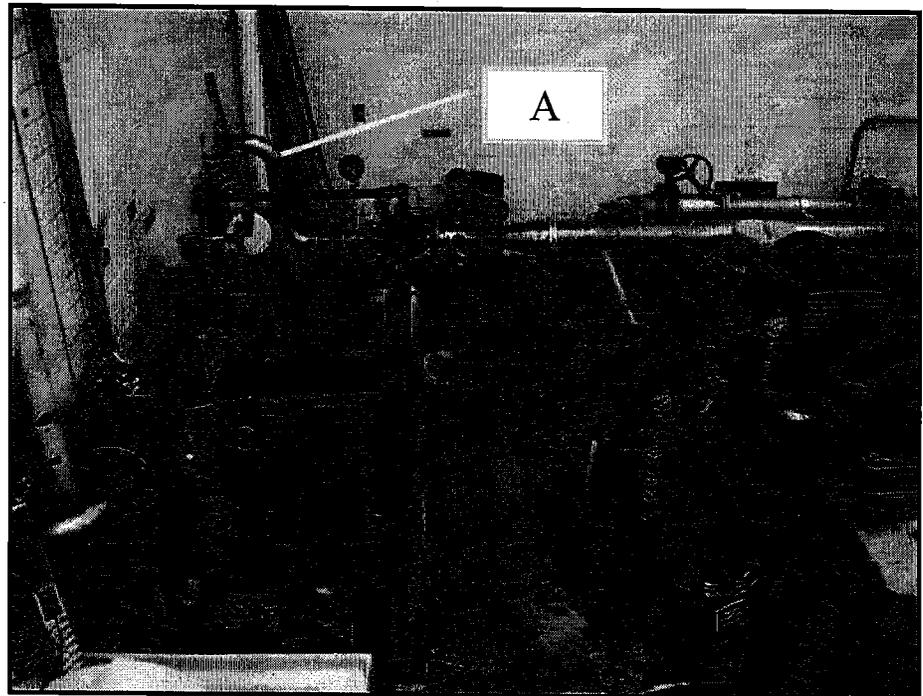


Photo : # 9

Date : 26 janvier 2010

Identification :

Conduite d'eau vers le réseau. (A)
Prise d'eau extérieure pour les incendies (B)
Conduite de contournement où sont installer les équipements de mesure de la pression. (C)

Note : Station de purification de la municipalité de Sainte-Eulalie

Signature du Photographe :

Vichy Plante

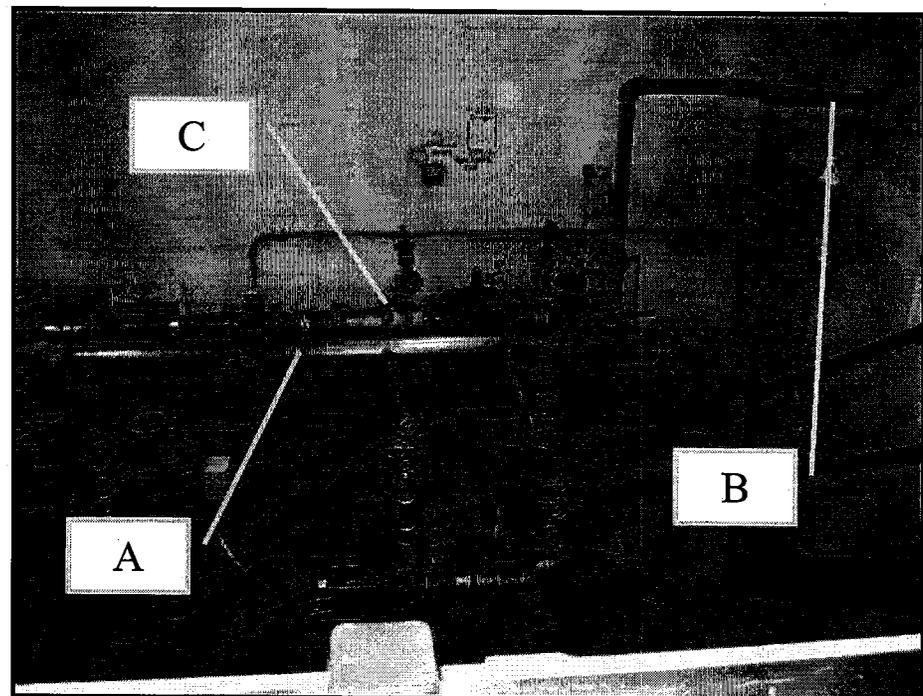


Photo : # 10

Date : 26 janvier 2010

Identification :
Nouveau panneau de
contrôle.

**Note : Station de
purification de la
municipalité de Sainte-
Eulalie**

Signature du Photographe :

Vicky Lante

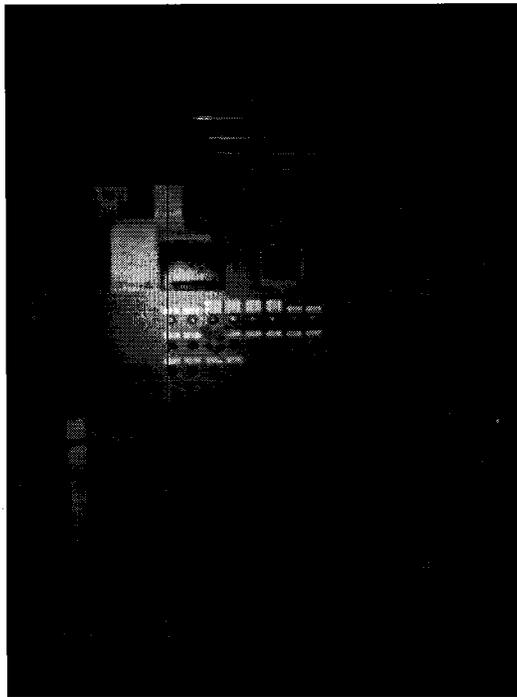


Photo : # 11

Date : 25 février 2010

Identification :
Nouveau comptoir avec
évier.

**Note : Station de
purification de la
municipalité de Sainte-
Eulalie**

Signature du Photographe :

Vicky Lante

